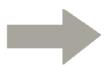


L'EQUIPE DU TEMPS MACHINE

DIRECTEUR TECHNIQUE/ REGISSEUR GENERAL



Il met en place et supervise l'organisation logistique et technique de spectacles selon la réglementation sécurité et les impératifs de production. Il coordonne les activités des différents services techniques. Il participe à l'implantation d'éléments de décor et de matériel technique.

ACTIVITES

- Étudier le projet de représentation et définir les conditions de réalisation (lieux, logistique, compétences, ...) et les moyens techniques, artistiques...
- · Coordonner l'activité d'une équipe.
- Contrôler le déroulement de la représentation, l'application des règles de sécurité et intervenir en cas de dysfonctionnement.
- Effectuer le suivi administratif (contrat de travail, déclaration d'accident de travail, d'absence, ...) et financier (note de frais, ...) du projet.
- Recruter le personnel technique, artistique, administratif selon les besoins et constituer des équipes.

COMPETENCES

- Législation sociale.
- Caractéristiques des matériels de prise de vues.
- Caractéristiques des matériels d'éclairage.
- Caractéristiques des matériels son.
- Utilisation d'engins de manutention non motorisés (transpalette, diable, ...)
- Maîtrise de l'outil informatique et des technologies de l'information et de la communication.

FORMATION

- Ce métier est accessible avec un diplôme de niveau BAC à Master dans les spécialités techniques du spectacle (son, lumière, machinerie, ...).
- Il est également accessible avec une expérience professionnelle dans ces secteurs sans diplôme particulier.
- Des habilitations spécifiques (habilitation aux risques d'origine électrique, Certificat(s) d'Aptitude à la Conduite en Sécurité -CACES-, ...) peuvent être demandées.